

Responsable associatif

Titre RNCP — CRN0200A

Cette formation vise à outiller les responsables associatifs, qu'ils soient dirigeants professionnels ou bénévoles (administrateurs, présidents, etc.).

Il s'agit essentiellement d'acquérir des méthodes d'analyse et des outils pour piloter, gérer et développer une association ou un réseau associatif, en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Objectifs

Ce diplôme permet :

- ◆ d'animer une gouvernance associative ;
- ◆ d'assurer la responsabilité juridique, administrative, financière et logistique d'une association ;
- ◆ d'encadrer, animer et gérer une équipe de salariés,
- ◆ d'acquérir des compétences nécessaires dans le pilotage de projets associatifs.

Publics, conditions d'accès et prérequis

La formation s'adresse aussi bien aux salariés permanents qu'aux administrateurs bénévoles du secteur associatif, qu'ils soient cadres ou non.

Prérequis :

- ◆ être titulaire d'un diplôme bac+2 (niveau 5) avec une expérience associative (bénévole ou professionnelle) de 2 ans minimum ;
- ◆ soit non titulaire d'un diplôme de niveau 5 mais justifiant de minimum 5 ans d'expérience associative.

Les demandeurs d'emplois doivent obligatoirement participer à un stage professionnel d'au moins 8 semaines.

en bref

Niveau d'entrée Bac +2

Niveau de sortie Bac +3

Durée 307 heures

Prix

- ◆ En tiers-financier (dont CPF) : 5 000 €
- ◆ En financement individuel* : 2 500 €

Lieu Cnam Paris

Perspectives professionnelles

chef de service socio-éducatif /
coordinateur socioculturel / assistant
de vie dépendance / chef de centre
de détention pénitentiaire / chargé
de développement local

* Possibilité d'échelonnement pour un tarif individuel.
Plus d'informations : cestes.cnam.fr

Programme

UE	intitulé cours	Durée
USCT1N	Mise en œuvre et coordination du plan d'action d'une association en lien avec son conseil d'administration	84h
USCT1P	Gestion administrative, financière et comptable d'une association	56h
USCT28	Coordination de l'activité d'une équipe de salariés, de bénévoles, de partenaires dans une association	91h
USCT29	Conduite de projets en lien avec l'objet social de l'association	76h

Les journées de restitutions de dossiers sont considérées comme heures de cours, une assiduité est donc obligatoire.

Organisation de la formation

Formation à raison de 8 semaines de 35 heures par mois en moyenne en présentiel au Cnam Paris du lundi 02 novembre 2026 au mardi 21 septembre 2027.

Modalités d'évaluation

- ◆ Contrôle sur table
- ◆ Analyse de cas
- ◆ Réalisation d'un dossier et présentation orale

Conditions de validation du diplôme

Le diplôme est obtenu en contrôle continu. Chaque unité doit être validée avec note supérieure ou égale à 10/20 pour valider le diplôme.

Dossier de candidature

Votre dossier de candidature doit être adressé ici :



- ◆ Promotion limitée à 18 places
- ◆ Les dossiers seront étudiés par ordre d'arrivée
- ◆ Un dossier de candidature accepté et en liste d'attente ne garantit pas une inscription définitive

Date limite d'inscription : la finalisation de l'inscription et du 1^{er} versement des frais de formation doit être effectuée avant la date de la rentrée.



Contact

Département Territoires -
CESTES

2 rue Conté, Paris 3^e

Par_cestes@lecnam.net

Cestes.cnam.fr